Image not found or type unknown

Discrimination pendant arrêt de travail

Par **rose92**, le **17/05/2015** à **17:35**

bonjour, je suis en arrêt de travail, mon employeur refuse mes recommandés (arrêt du medecin), alors qu'il a pignon surt rue, la sécurité sociale se retrouve avec des dossiers incomplets et je ne suis pas payée...
bref je suis victime de coups bas, et je souhaiterais les mettre en demeure de me payer ce qu'ils me doivent et de régulariser avec la sécu. (ce qui va être compliqué étant donné l'enoi très tardif du dossier compte tenu de leur comportement).merci de vos lumières...

Par **P.M.**, le **17/05/2015** à **18:05**

Bonjour,
Si l'employeur refuse les recommandés, je pense que vous n'irez pas jusqu'à lui faire délivrer vos correspondances et/ou sommations par huissier...
Il vous reste donc les courriers électroniques ou carrément de l'assigner devant le Conseil de Prud'Hommes en référé...
Une lettre recommandée refusée par le destinataire ou non récupérée à la poste lorsquelle vous revient non ouverte a pratiquement autant de valeur que lorsqu'elle est réceptionnée...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés